

Conseil général

Réponse au postulat de
représentant du
formulée en séance du conseil général le
répondue en séance du conseil général le

M. Clément BORGEAUD
parti PS - GC
10 juin 2024
22 septembre 2025

Titre :

Un patrimoine artistique à recenser et à valoriser

Développement :

A travers le temps, la Commune de Monthey a accumulé des œuvres, telles que des tableaux ou des sculptures, auprès d'artistes de la région, voire d'un peu plus loin. Un grand nombre de ces œuvres est notamment accessible au regard de la citoyenne et du citoyen, voire des personnes de passage chez nous, dans les espaces publics ou dans les bâtiments communaux. Ces œuvres contribuent assurément à embellir notre territoire et à valoriser notre histoire, ainsi qu'à procurer des émotions à la population. Toutes ces œuvres constituent un véritable patrimoine pour notre Commune et pour la population. Désormais, il s'agit, dans un premier temps, d'en effectuer l'inventaire afin de connaître avec précision l'ensemble de ce patrimoine. A partir de cet inventaire, il faudra, dans un deuxième temps, valoriser ce patrimoine au travers de diverses mesures, telles que par exemple donner un rafraîchissement à une œuvre ou mettre sur pied une « balade touristique » des œuvres. C'est tout simplement ce que demande ce postulat du Parti socialiste-Gauche citoyenne.

CONSTAT

Un inventaire des œuvres communales a été réalisé en 2021. Il recense environ 150 pièces, toutes issues d'artistes montheyens. Il a mis en évidence une situation morcelée : les œuvres sont actuellement dispersées dans différents services communaux, principalement dans des bureaux administratifs, ce qui ne permet ni une mise en valeur, ni une visibilité auprès du public.

A ce jour, la Ville de Monthey ne dispose pas d'un inventaire complet de son patrimoine artistique puisque les œuvres présentes dans l'espace public (*in situ*) ne sont pas répertoriées de façon systématique. Cette lacune empêche une vision globale et limite les possibilités de valorisation.

Le fonds existant demeure relativement modeste. Il comprend peu d'œuvres d'artistes montheyens vivants ou encore en activité. Cela s'explique par le fait qu'il repose essentiellement sur des dons spontanés et non sur une politique active et structurée d'acquisition d'œuvres.

PROPOSITIONS

- **Inventorier l'ensemble du patrimoine artistique montheysan**

Etablir un inventaire exhaustif permettrait de recenser toutes les œuvres existantes, qu'elles soient installées dans l'espace public, intégrées aux bâtiments communaux ou conservées dans les réserves. Cet inventaire constituerait la base indispensable pour une gestion cohérente et une valorisation future du patrimoine.

- **Mettre cet inventaire sur une base de données performante**

L'outil actuellement utilisé ("Access") est peu adapté et ne permet pas une exploitation optimale. La mise en place d'une solution numérique moderne, avec une interface simple, faciliterait la consultation, la mise à jour et, potentiellement, l'accès public à une partie de ces informations.

- **Envisager et évaluer les coûts de rénovation de certaines œuvres dans l'espace public**

Les aléas climatiques, les déprédations ou simplement l'usure du temps ont pour conséquence que les œuvres – surtout celles présentes dans l'espace public – se détériorent. Avant que les dégâts ne soient irréversibles, il s'agirait d'évaluer les coûts de nettoyage, voire de rénovation des œuvres présentes dans les rues et les places de la ville. Il est aussi à noter que la qualité et la préservation des œuvres dans l'espace public participent au bien-être des habitants et à la beauté de la ville.

- **Mettre en place une politique d'acquisitions**

Une politique d'achat régulière permettrait d'intégrer des œuvres contemporaines, en lien avec les expositions de la Galerie du Crochetan et avec la scène artistique locale. L'instauration d'un budget annuel, même modeste, consacré à l'acquisition d'œuvres d'artistes montheysans en activité renforcerait le soutien à la création locale et assurerait la constitution progressive d'une collection représentative.

- **Exposer les œuvres dans un lieu dédié**

Afin de rendre ce patrimoine visible, il pourrait être présenté à la "Casa Nova" sous forme d'exposition permanente, avec un système de rotation des œuvres. Ce dispositif permettrait à la population de découvrir la diversité des créations tout en donnant un lieu d'ancrage identifiable pour la collection communale.

- **Permettre l'emprunt d'œuvres par le public**

Inspiré du modèle des artothèques, ce dispositif offrirait la possibilité aux habitants d'emprunter une œuvre pour une durée déterminée (par exemple six mois). Cela rapprocherait l'art des citoyens, favoriserait son appropriation et renforcerait le lien entre artistes et population.

- **Imaginer des promenades thématiques**

Des parcours artistiques à travers la ville pourraient être conçus afin de mettre en valeur les œuvres *in situ*. Ces promenades offriraient une découverte culturelle originale, renforceraient l'attractivité touristique de Monthey et répondraient à l'esprit du postulat.

MOYENS

- **Mandater un spécialiste en histoire de l'art**

La réalisation d'un inventaire exhaustif ainsi qu'une évaluation des coûts de nettoyage et de rénovation des œuvres dans l'espace public nécessitent une expertise professionnelle. Un mandat confié à un historien de l'art ou à un conservateur spécialisé garantirait la qualité de la documentation (photographies, notices, analyses). Un budget modeste sera prévu en 2027 afin d'accomplir ce travail.

- **Mobiliser les ressources internes du Service "Culture, Tourisme & Jumelage"**

Une fois l'inventaire constitué, la mise en valeur du patrimoine (exposition à la "Casa Nova", base de données, actions de médiation culturelle) pourrait être coordonnée et réalisée en grande partie avec les ressources existantes du Service. Cela permettrait de développer une politique cohérente sans investissements disproportionnés.

Monthey, le 1^{er} septembre 2025